



ROTARY CLUB FRIBOURG-SARINE



En direct du
Rotary
p 2

Le président
communiqué
p 2

40ème année 2015-2016

BULLETIN N° 47 DE LA RÉUNION DU 18 MAI 2016

A visite du musée des pompiers

En ce mercredi 18 mai 2016, nous nous retrouvons dans le quartier de la Neuveville pour une visite du Musée des Pompiers de Fribourg. C'est au Galetas, qui était autrefois la Glacière de Cardinal mais également une Caserne de Pompiers, que s'est installé depuis quelques années ce Musée. Les quelques membres présents y retrouvent Messieurs Philippe Meyer et Jean-Daniel Tercier, nos guides du jour ainsi que Monsieur Raoul Blanchard, historien. Le musée recueille près de 2 siècles d'histoire des Pompiers. Nous commençons la visite au rez-de-chaussée où nous pouvons découvrir un certain nombre d'anciennes pompes, échelles, seaux, tuyaux et hydrantes que nos guides du jour nous expliquent avec passion. Un des événements majeurs de l'évolution de la fonction des pompiers à Fribourg fût la construction du réseau d'eau dans les années 1860-1870. Ce développement a largement contribué à l'amélioration de l'efficacité des interventions en Ville. Il faut savoir que les extinctions de feu dans les années antérieures à 1860 se faisaient au moyen de simples seaux d'eau. Nous montons ensuite au premier étage du Musée où se trouve un magnifique galetas qui regorge de trésors divers. On peut y découvrir aussi bien des tenues de pompiers, des casques, des photos et toutes sortes de matériels. Ce qui est certainement le plus étonnant est de constater l'évolution du matériel au fil des années. Juste avant la fin de la visite, alors que Jacques Spérisen remplit le Livre d'Or du Musée au nom de notre Club, Ernst Erismann prend la parole afin de remercier nos hôtes. La visite prend fin vers 19h suite de quoi nous nous rendons au Restaurant de La Clé afin de partager un repas.

LE SERVICE DU FEU..



...du Moyen Age et époque moderne

Dans les villes médiévales, les services du feu relevaient, comme ceux de garde, des devoirs des bourgeois et étaient organisés dans certains cas, dès le XIVe et le XVe s., par les corporations. Ces deux tâches avaient en commun une organisation militaire et une répartition de la surveillance par quartier, comme il est déjà attesté à Zurich en 1274. Chacune d'entre elles comprenait plusieurs troupes de pompiers, commandées par un capitaine et constituées de bourgeois qui avaient l'obligation de défendre la ville. Lorsqu'un incendie se déclarait, ces derniers devaient se présenter afin d'être détachés, à la surveillance des portes ou de l'arsenal ou sur le lieu même du brasier.

lutte contre les incendies dans les années 1670 (source Wikipedia)

LA VIE DU CLUB



ANNIVERSAIRES

Anniversaires du mois de mai:
JG. Digier le 1^{er} P.
Broillet et JD
Dessonnaz le 6. D.
Betticher le 8 N.
Betticher le 10, W.
Rüegg le 16,
JJ. Girard le 28,

MEMBRES PRÉSENTS

8 personnes

APÉRITIF



À SUIVRE...

Le 25 mai à 12h00 à la Grenette, rencontre amicale

Le 1^{er} juin à 12h00 à la Grenette **Assemblée Générale** (présence obligatoire)

NOS GLOBETROTTERS

-

NOS VISITEURS

-

JOBS AU ROTARY

Nous cherchons un suppléant lors des rencontres pour notre secrétaire ...

... et pour l'action Mine-Ex

ERRATUM

Le n° de **téléphone** de Ernst Erismann n'est pas correct dans **l'annuaire du Rotary**. N'utilisez que le **079 629 17 39**

DATES À RETENIR

11.06.2016 Conférence de district et passation des pouvoirs à Sion

26.05.2017 Conférence Interdistrict Zurich

LE PRÉSIDENT COMMUNIQUE

Il reste à pourvoir le suppléant du secrétaire, ainsi qu'un membre supplémentaire pour la commission Mine-Ex.

Pour ceux qui veulent verser un don à la caisse du club :
Crédit Suisse, Villars-sur-Glâne,
IBAN : CH80 0483 5098 0320 0100 0

Le gouverneur nous rappelle la
Conférence de district et Passation des pouvoirs
Samedi 11 JUIN 2016 à Sion

Les **inscriptions** « doivent » s'effectuer, sur le site Internet du District, jusqu'au **20 mai 2016** (nouveau délai!). (voir flyer joint au présent bulletin)

Le RC Küssnacht-Rigi-Meggen organise pour le **22 juillet** prochain un tournoi de golf afin de récolter des fonds en faveur de la « St. Lucy Foundation ». Pour plus de renseignements, visiter le site
www.rotarygolf-isz.ch

La
INTERNATIONAL GOLFING FELLOWSHIP OF ROTARY
organise pour le **29 juillet** prochain son tournoi annuel, cette fois-ci sur le golf de Lavaux.
Pour plus d'informations, visiter le site
www.igfr-switzerland.com

Alain nous informe que le programme VISITE a maintenant une page online. C'est
www.visite.ch

Les vergers de mai

En mai, les grands vergers de la Flandre féconde
Sont des morceaux de paradis qui se souviennent
D'avoir fleuri si blancs, aux premiers temps du monde.

Les yeux qui voient croient voir une aile aérienne
Parmi les lointains purs doucement remuée,
Les éventer du fond du ciel, sous les nuées..
Extrait de «Les vergers de mai» de Émile VERHAEREN (1855-1916) :

EN DIRECT DU ROTARY

LA CONQUÊTE DE LA MIXITÉ...

Lettre d'avril de notre gouverneur Yves Tabin... suite



L'assaut décisif contre le Rotary fut donné en 1977. Le 1er juin 1977, le Rotary club de Duarte, situé dans la banlieue est de Los Angeles, lança une action originale pour fêter son 25^e anniversaire. Optant pour la tactique du fait accompli, il admit en son sein trois Amazones, Donna Bogart, Mary Lou Elliott et Rosemary Freitag, en violation délibérée des règles en vigueur. Le Rotary International n'apprécia pas l'irruption dans ses murs de ce cheval de Troyes chargé de trois guerrières dans ses flancs. En mars 1978, après de vaines palabres, Evanston retira sa charte à ce traître.

Les juges en renfort

Privé du soleil rotarien, le club de Duarte porta l'affaire en justice. La Cour de l'Etat de Californie lui donna tort en 1983, mais il ne capitula pas et fit appel. En 1986, coup de théâtre, la Cour d'appel de Californie vit une discrimination dans le refus des femmes au Rotary. Le Rotary International déféra la cause à la Cour suprême des Etats-Unis. Mais, par jugement du 4 mai 1987, celle-ci confirma la décision de la Cour d'appel. La forteresse masculine du Rotary s'écroulait. La motivation des juges américains est très instructive sur l'image que donne le Rotary. Ils avaient à choisir entre la liberté d'association du Rotary, garantie par le 1er Amendement de la Constitution américaine, et l'interdiction de toute discrimination sexuelle par le Unruh Civil Rights Act en droit californien. Cette interdiction ne visait que les établissements commerciaux (business establishment). En raison de sa structure complexe, de son nombreux personnel, de son important budget, du vaste rayonnement de ses activités et de son extension constante, le Rotary parut aux yeux des juges comme un réseau d'affaires, donc comme un établissement commercial au sens de la loi.

...à suivre sous <http://www.rotary1990.ch/> ci-dessus : Thésée et les Amazones. Londres, British Museum



« Vergers » Vincent Van Gogh mai 1888